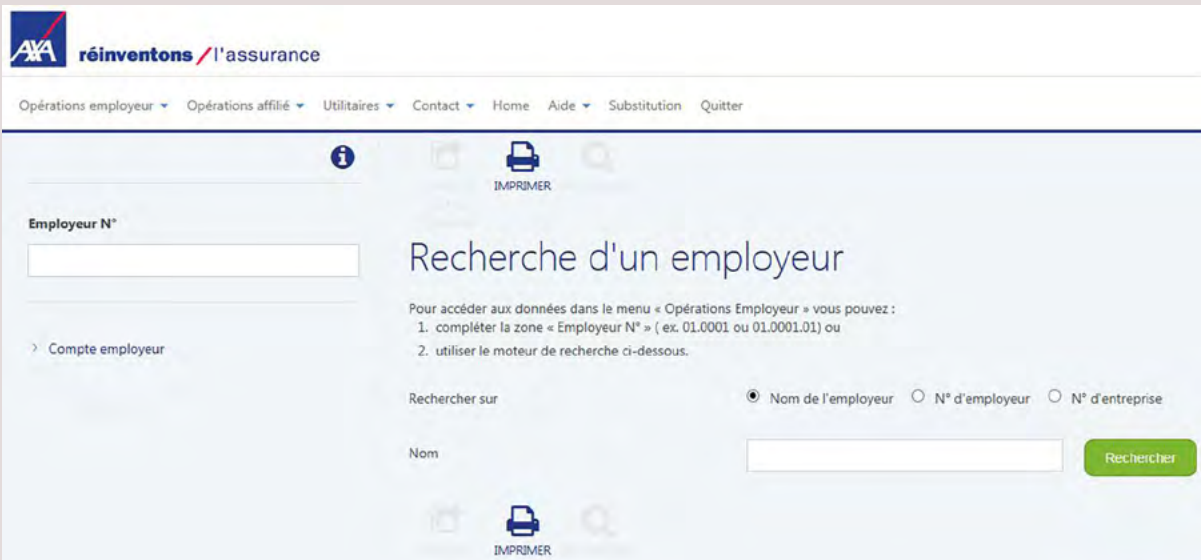




all benefits, no paper

Comment consulter une quittance ?

Pour télécharger une quittance, choisissez d'abord l'onglet 'Opérations employeurs' puis, dans la rubrique 'Comptabilité', sélectionnez 'Compte employeur'.



Ensuite, vous voyez apparaître la liste de vos différentes filiales.

Vous pouvez également utiliser le **moteur de recherche** à partir du nom, du numéro d'employeur ou du numéro d'entreprise.

Si vous connaissez votre numéro d'employeur, vous pouvez l'encoder directement dans la zone '**Employeur n°**' prévue à cet effet à gauche de l'écran.

Un simple clic sur la filiale de votre choix vous permettra d'atteindre l'écran suivant.



Vous trouverez le résumé du solde de vos primes pour chaque filiale.

Un clic sur la raison sociale de la filiale de votre choix vous permet de visualiser l'historique des mouvements comptables.

Opérations employeur Mouvements et soldes

Employeur N°

Merci d'effectuer votre paiement sur le numéro de compte IBAN

Date Comptable	Date valeur	Motif	Montant (€)	Solde (€)	Détail des primes	Avis d'échéance	Quittance complète
01/07/2016	30/06/2016	Votre paiement	5.846,23	-4.077,40			
01/07/2016	31/07/2016	Quitt avis d'échéance	-4.077,40	-9.923,63			
03/06/2016	02/06/2016	Votre paiement	5.846,23	-5.846,23			
01/06/2016	30/06/2016	Quitt avis d'échéance	-5.846,23	-11.692,46			
01/05/2016	31/05/2016	Quitt avis d'échéance	-5.846,23	-5.846,23			
22/04/2016	21/04/2016	Votre paiement	6.527,61	0,00			
01/04/2016	30/04/2016	Quitt avis d'échéance	-6.527,61	-6.527,61			

Vous pouvez télécharger le détail de votre quittance sous format Excel. En cliquant sur 'Quittance' dans la colonne 'Quittance complète', vous pouvez également télécharger, sauvegarder et imprimer les documents relatifs à la quittance (récapitulatif général, relevé des primes assurances de groupe, relevé du fonds de financement, ...).

Les données des 3 dernières années sont disponibles (à partir du 01/07/2015).

En cliquant sur 'Quittance', vous retrouverez également la base ONSS à communiquer à votre secrétariat social dans le document 'Récapitulatif général'.

N'hésitez pas à ajouter l'adresse du site Dail à vos favoris!

<http://www.fe.axa.be/dailemployeebenefits/>

Pour des informations générales, consultez également notre site web Employee Benefits:

<http://www.employeebenefits-axa.be>